

CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS

SEANCE EXTRAORDINAIRE

PROCES – VERBAL DU 26 MAI 2014

ETAIENT PRESENTS : Yves George, le Maire,

Mesdames Duneau Josette, Le Floch Claire, Rossignol Anne, Messieurs Dos Santos Féliberto, Gledel Georges, Oleskow Philippe, Prévost Guy, Talbot Alain, Trioreau Philippe.

ABSENTS EXCUSES : Mme Martin Dominique, Mrs Lasnier Henri, Pesme Olivier, Touzelet Serge, Virlet François.

POUVOIRS : Mme Martin D donne pouvoir à Mme Duneau J /Mr Lasnier H donne pouvoir à Mr Glédel G
Mr Pesme O donne pouvoir à Mr Prévost G/Mr Virlet F donne pouvoir à Mr George Y.

SECRETAIRE DE SEANCE : DUNEAU Josette

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- **Exercice du Droit de Prémption urbain : fixation du prix d'acquisition du bien cadastré AB 602 pour une contenance de 740m².**

DROIT DE PREEMPTION SUR BIEN CADASTRE AB 602 – DELIBERATION N° 2014-48

La mairie a été saisie d'une déclaration d'intention d'aliéner reçue dans le courant du mois d'avril pour la cession du terrain bâti (hangar) cadastré AB 602, situé au 47 rue de Marigny, d'une contenance de 740m². Considérant que ce bien est intégré dans le périmètre de la future ZAC des Coutures, il est essentiel d'exercer le droit de préemption sur ce bien pour permettre les futurs aménagements de la zone. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à exercer son droit de préemption, fixe le prix d'acquisition à 48 400€, dit que les crédits de cette future acquisition sont inscrits au budget de l'année en cours et autorise le maire à signer tous documents administratifs.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h30.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
GEORGE Yves le Maire		PESME Olivier	Absent – excusé – pouvoir à Mr Prévost G
DOS SANTOS féliberto		PREVOST Guy	
DUNEAU Josette		ROSSIGNOL Anne	
GLEDEL Georges		TALBOT Alain	
LASNIER Henri	Absent excusé – pouvoir à Mr Glédel G	TOUZELET Serge	Absent – excusé
LE FLOCH Claire		TRIOREAU Philippe	
MARTIN Dominique	Absente excusée – pouvoir à Mme Duneau	VIRLET François	Absent excusé – pouvoir à Mr George Y
OLESKOW Philippe			

